



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 7 mai 2012 (08.05)
(OR. en)**

9610/12

**COASI 66
ASIE 40
RELEX 407
COMEM 155
COLAT 17
COEST 142
DEVGEN 127
PE 191
CADREFIN 238
PESC 566
CODEC 1224
PARLNAT 222**

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: Pour le Secrétaire général de la Commission européenne,
Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, Directeur

Date de réception: 4 mai 2012

Destinataire: Monsieur Uwe CORSEPIUS, Secrétaire général du Conseil de l'Union
européenne

N° doc. Cion: JOIN(2012) 11 final

Objet: Rapport conjoint au Parlement européen et au Conseil
Région administrative spéciale de Hong Kong: rapport annuel 2011

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission - JOIN(2012) 11 final.

p.j.: JOIN(2012) 11 final



COMMISSION
EUROPÉENNE

LA HAUTE REPRÉSENTANTE DE
L'UNION EUROPÉENNE POUR LES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Bruxelles, le 3.5.2012
JOIN(2012) 11 final

RAPPORT CONJOINT AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Région administrative spéciale de Hong Kong: rapport annuel 2011

RAPPORT CONJOINT AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Région administrative spéciale de Hong Kong: rapport annuel 2011

INTRODUCTION

Depuis la rétrocession de Hong Kong à la République populaire de Chine il y a près de quinze ans, l'Union européenne et ses États membres ont suivi de près l'évolution de la situation politique et économique dans la région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong. Afin de respecter l'engagement pris en 1997 à l'égard du Parlement européen, un rapport annuel est publié sur l'évolution de la situation à Hong Kong. Il s'agit du 14^e rapport de ce type, portant sur l'évolution de la situation en 2011.

En 2011, le principe dit «un pays, deux systèmes», inscrit dans la déclaration sino-britannique et dans la loi fondamentale de Hong Kong, a continué de s'appliquer de manière satisfaisante. Les droits et libertés fondamentaux du peuple de Hong Kong sont toujours respectés, l'État de droit demeure protégé et l'économie de marché ainsi que l'environnement des entreprises sont préservés.

Les relations bilatérales entre l'UE et Hong Kong ont continué à se développer, ce qui a donné lieu à la visite du chef de l'exécutif de la RAS de Hong Kong aux institutions européennes en septembre, visite au cours de laquelle il a rencontré le président Van Rompuy.

L'Union européenne accorde une grande importance à la stabilité, à la prospérité économique et au développement de la démocratie à Hong Kong. Elle continue de soutenir fermement toute avancée rapide et substantielle vers l'objectif du suffrage universel, conformément à la loi fondamentale de la RAS de Hong Kong et aux souhaits de sa population.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE

L'année 2011 a été marquée par la poursuite du processus de consolidation du système constitutionnel de Hong Kong. Les dispositions d'application de l'ensemble de mesures sur la réforme électorale convenues en juin 2010 ont été approuvées, un vif débat public a eu lieu et les médias lui ont accordé une attention soutenue; sur le plan politique, une dynamique s'est enclenchée en vue des élections aux conseils de districts et de la constitution du comité électoral étendu qui choisira le prochain chef de l'exécutif en mars 2012.

Le 22 juillet 2011, le secrétaire aux affaires constitutionnelles et continentales a publié un document de consultation sur les modalités de pourvoi des postes vacants au sein du conseil législatif. À la fin de la période de consultation, le 24 septembre 2011, la majorité des répondants estimaient que le système d'élection partielle devrait être maintenu et rejetaient la proposition initiale du gouvernement selon laquelle les postes vacants seraient pourvus en nommant le candidat suivant sur la liste. Le processus d'adoption sera achevé au cours de l'année législative 2011/2012.

Dans son dernier discours du 12 octobre 2011 sur la politique générale du gouvernement, intitulé «De succès en succès», le chef de l'exécutif, M. Donald Tsang, a modifié l'angle d'attaque en mettant l'accent sur les défis sociaux auxquels Hong Kong est confronté. Il a

évoqué la problématique du logement, devenu inabordable, le vieillissement rapide de la population et l'écart de richesse grandissant, et a promis de prendre des mesures en vue d'améliorer la qualité de vie générale.

Les élections aux conseils de districts ont eu lieu le 6 novembre 2011. Le taux de participation a atteint 41,4 %, soit 1,2 million d'électeurs. L'Alliance démocratique pour l'amélioration et le progrès de Hong Kong (DAB) et la Fédération des syndicats ont remporté 165 sièges sur 412; le camp pandémocratique n'a enlevé que 47 sièges. Ces élections ont ouvert la voie à une série d'élections qui seront organisées en 2012, dont les prochaines élections du conseil législatif en septembre 2012; cinq nouveaux sièges des circonscriptions fonctionnelles proviendront de ces conseils de districts élus. Des allégations relatives à un enregistrement irrégulier d'électeurs ont fait l'objet d'enquêtes.

Le 10 décembre 2011, le comité électoral récemment étendu, réunissant 1 200 sièges, qui élira le prochain chef de l'exécutif en mars 2012, a été constitué en nommant des membres issus d'entreprises, des milieux professionnels et de la société civile ainsi que des hommes politiques au niveau des districts et du conseil législatif. Fin 2011, deux candidats ont fait part de leur intention de se porter candidat au poste de prochain chef de l'exécutif: M. Henry Tang, ancien secrétaire général, qui s'est porté candidat le 26 novembre, et M. Chun-Ying Leung, ancien président du conseil exécutif, qui s'est manifesté le 27 novembre.

Les relations entre Hong Kong et Taïwan ont fortement progressé cette année avec l'officialisation de leurs relations et la présence de bureaux officiels à Taipei et à Hong Kong. En juillet 2011, Taïwan a ouvert un bureau de représentation officiel à Hong Kong, le Bureau économique et culturel de Taipei. Le bureau de Hong Kong à Taipei porte le nom de Bureau économique, commercial et culturel de Hong Kong. Hong Kong et Taïwan se sont également lancés dans un programme bilatéral de plus en plus étendu, comprenant la coopération dans le domaine des échanges et des investissements, de l'aviation, des douanes et de la culture.

Le maintien de l'État de droit et l'indépendance du système judiciaire ont continué à jouer un rôle majeur en vue de garantir la prospérité à long terme de Hong Kong. Lors de son premier discours d'ouverture de l'année judiciaire, le 10 janvier 2011, le président de la Haute Cour d'appel, M. Geoffrey Ma Tao-li, a souligné trois caractéristiques fondamentales de l'État de droit à Hong Kong: l'existence de lois qui respectent les droits et la dignité des personnes; un pouvoir judiciaire indépendant qui protège ces lois et une bonne administration de la justice. Le pouvoir judiciaire continue à protéger les droits et les libertés existant à Hong Kong et veille à ce que chacun jouisse d'un traitement identique au regard de la loi.

Plusieurs arrêts importants ont été rendus en 2011. Le 8 septembre 2011, la Haute Cour d'appel, conformément à l'interprétation donnée par le comité permanent du Congrès national du peuple en application de l'article 158 de la loi fondamentale, a jugé que le principe dit «un pays, deux systèmes» ne s'étendait pas à la doctrine de l'immunité des États dans l'affaire FG Hemisphere/Congo et a confirmé que les activités commerciales d'un État étranger ne peuvent faire l'objet de litiges à Hong Kong. L'Association du barreau de Hong Kong a déclaré qu'il n'était pas question que l'autonomie du pouvoir judiciaire soit compromise par cette décision. L'affaire en question concernait une dette de 100 millions d'USD, datant de plusieurs décennies, contractée par la République démocratique du Congo vis-à-vis de FG Hemisphere, un fonds américain. Le Tribunal de première instance a également jugé, le 30 septembre 2011, que le personnel domestique étranger devrait être autorisé à introduire une demande de résidence permanente à Hong Kong. Les autorités ont fait appel de ce

jugement et l'affaire a suscité un grand débat sur l'égalité de traitement pour les domestiques étrangères. La Cour d'appel a annulé le jugement du Tribunal de première instance relatif à la construction du pont entre Hong Kong, Zhuhai et Macao et a donné le feu vert à la construction de ce projet d'infrastructure. Le Tribunal de première instance avait estimé que le département pour la protection de l'environnement n'avait pas effectué d'analyse de l'impact du projet sur l'environnement et avait donc suspendu les travaux de construction.

En 2011, les résidents de Hong Kong ont continué d'exercer leurs droits à la liberté d'expression et d'association, l'élément le plus marquant étant le nombre record de participants à la marche annuelle du 1^{er} juillet depuis 2004.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

L'économie de Hong Kong s'est bien portée en 2011. Elle a affiché une croissance soutenue au cours du premier semestre, grâce à des exportations vigoureuses de biens et de services ainsi qu'à une forte demande intérieure. La croissance s'est toutefois ralentie au deuxième semestre en raison de l'affaiblissement de l'environnement extérieur. La croissance du PIB pour l'ensemble de l'année 2011 s'est ralentie pour atteindre 5 % en termes réels, après une hausse de 7 % en 2010. Le marché du travail a atteint le plein emploi, avec un taux de chômage annuel de 3,4 %. L'inflation a sensiblement augmenté, atteignant 5,3 %¹.

La lutte contre l'inflation et la maîtrise du risque d'éclatement de la bulle immobilière ont été considérées comme les défis majeurs auxquels l'économie de Hong Kong était confrontée début 2011. Le gouvernement de la RAS de Hong Kong a donc introduit un certain nombre de mesures visant à neutraliser les effets de l'inflation et à calmer la surchauffe du marché immobilier dans le budget 2011-2012. Le secrétaire aux finances a notamment proposé une aide ponctuelle de 6 000 HKD à tous les résidents permanents âgés d'au moins dix-huit ans et a retiré sa proposition initiale consistant à injecter le même montant dans chacun des comptes du fonds de prévoyance auquel cotise obligatoirement la population. Les aides directes en espèces sont sans précédent dans l'histoire de la politique budgétaire de Hong Kong. Le gouvernement de la RAS de Hong Kong a bénéficié d'une position budgétaire saine et d'importantes réserves qui atteignaient 595 milliards de HKD fin mars 2011, soit 34 % du PIB².

Au début du second semestre 2011, la crise de la dette souveraine de la zone euro a suscité des inquiétudes, malgré le risque limité pour les banques de Hong Kong. Le marché immobilier s'est quelque peu consolidé, dans un contexte davantage axé sur la prudence. Le marché boursier a subi une correction brutale, l'indice Hang Seng ayant clôturé l'année 2011 à un niveau inférieur de 20 % à celui de 2010³. Le total des fonds propres levés à la Bourse de Hong Kong a aussi fortement chuté en 2011⁴, ce qui n'a cependant pas empêché Hong Kong de figurer en première position pour ce qui est des fonds levés lors d'introductions en bourse au niveau mondial pour la troisième année consécutive.

¹ Toutes les données économiques concernant Hong Kong sont les statistiques officielles publiées par le Bureau du recensement et des statistiques de Hong Kong.

² Source : services financiers de Hong Kong et bureau du Trésor.

³ Selon la Bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng a clôturé l'année 2011 à 18434.

⁴ Selon la Bourse de Hong Kong, le total des fonds propres levés, comprenant l'émission de nouvelles actions et les opérations postérieures à l'introduction en bourse sur le marché principal et sur le Growth Enterprise Market, a atteint 488,3 milliards de HKD en 2011, soit une chute de 42,6 %. Sur ce montant total, les fonds levés lors d'introductions en bourse ont reculé de 41,8 %, atteignant 258,9 milliards de HKD.

Les trois grandes propositions législatives introduites en 2010 dans le domaine économique, à savoir la loi sur le salaire minimum, le projet de loi relatif à la concurrence et la loi et les dispositions relatives à l'échange d'informations fiscales, ont progressé à des rythmes différents. La loi sur le salaire minimum, qui fixe un niveau de salaire minimum de 28 HKD de l'heure, est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2011. Le marché du travail a continué à bien se porter et le plein emploi a été atteint. Le projet de loi relatif à la concurrence, tant attendu, a continué d'être débattu au sein du conseil législatif et s'est heurté à une vive opposition des milieux d'affaires. En octobre 2011, le gouvernement a apporté des modifications à la proposition initiale pour répondre à certaines préoccupations des milieux d'affaires. Depuis l'adoption d'une législation alignant l'échange d'informations fiscales sur les normes internationales en mars 2010, Hong Kong a signé dix-sept nouvelles conventions fiscales avec des pays tiers en moins de deux ans (dont onze avec des États membres de l'UE).

Pour la première fois, le rôle de la RAS de Hong Kong a fait l'objet d'un chapitre spécifique du 12^e plan quinquennal de la Chine (2011-2015). Dans ce plan de développement stratégique national, la Chine s'engage à préserver le statut de Hong Kong en tant que centre international de la finance, du commerce et des transports maritimes, ainsi qu'à aider Hong Kong à devenir un centre offshore pour le yuan renminbi (CNY) et un centre international pour la gestion d'actifs. Au cours de sa visite à Hong Kong en août 2011, le vice-Premier ministre chinois, Li Keqiang, a dévoilé un ensemble de mesures destinées à développer le secteur des services financiers de Hong Kong. Ces mesures incluent la possibilité de rapatrier des CNY par des investissements étrangers directs (IED), le lancement d'un programme des investisseurs institutionnels étrangers qualifiés en CNY (RQFIIs) et le développement des émissions d'obligations (souveraines et d'entreprises) libellées en CNY à Hong Kong. Elles permettront d'intensifier progressivement les flux financiers en CNY entre Hong Kong et la Chine et de renforcer la position de Hong Kong en tant que centre offshore pour cette devise. Les échanges en CNY ont rapidement augmenté en 2011. Hong Kong détenait le plus grand pool de liquidité en CNY en dehors de la Chine et a réglé 84 %⁵ des échanges transfrontaliers en CNY de la Chine. Le total des dépôts en CNY à Hong Kong s'élevait fin 2011 à 588,5 milliards de CNY, soit une hausse de 86,9 % par rapport à 2010; l'émission totale d'obligations libellées en CNY a dépassé 100 milliards de CNY⁶. Grâce à l'existence d'une expertise financière, à des infrastructures bien établies pour le secteur financier et, plus important encore, à une relation unique avec la Chine, Hong Kong devrait, au cours des années à venir, continuer à jouer un rôle clé dans l'internationalisation du CNY.

L'intégration économique avec la province du Guangdong s'est encore renforcée grâce à la mise en œuvre de l'accord-cadre sur la coopération entre Hong Kong et le Guangdong signé en 2010. Dans son 12^e plan quinquennal, la Chine s'engage également à aider le Guangdong à jouer un rôle pilote majeur dans l'ouverture des secteurs des services à Hong Kong et demande instamment la mise en œuvre rapide des grands projets de coopération entre le Guangdong, Hong Kong et Macao. Hong Kong et le Guangdong se sont engagés à renforcer la coopération dans un large éventail de secteurs tels que les infrastructures transfrontières, des secteurs des services modernes, l'innovation et la technologie pour les industries manufacturières, l'environnement et l'éducation.

En décembre 2011, Hong Kong et la Chine ont signé le supplément VIII à l'accord instaurant un partenariat économique renforcé (CEPA). Ce supplément VIII prévoit un total de

⁵ Source: autorité monétaire de Hong Kong, jusqu'au 1^{er} semestre 2011.

⁶ Source: autorité monétaire de Hong Kong.

trente-deux mesures visant à faciliter la libéralisation des services, les échanges et les investissements, dont quinze concernent les activités offshore en CNY. Il assouplit également les critères d'origine pour les échanges de marchandises, ainsi que la définition de «prestataires de services de Hong Kong», offrant à ces derniers des débouchés commerciaux plus nombreux en Chine. En comptant les mesures prévues dans le supplément VIII à l'accord CEPA, il existe 301 mesures de libéralisation dans quarante-sept secteurs des services. Le vice-Premier ministre Li Keqiang a déclaré que la Chine libéraliserait totalement les secteurs des services vers Hong Kong d'ici la fin 2015.

Hormis l'accord CEPA, Hong Kong a renforcé ses efforts en vue de la conclusion d'accords bilatéraux et régionaux. En juin 2011, Hong Kong et l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont signé un accord de libre-échange (ALE). Il s'agit du troisième ALE conclu par Hong Kong, après ceux conclus avec la Chine et la Nouvelle-Zélande. Les négociations visant à conclure un ALE avec le Chili ont aussi été engagées. Grâce au soutien de la Chine, Hong Kong a fait part à l'ANASE de son souhait d'adhérer à l'accord de libre-échange entre la Chine et l'ANASE. De manière plus générale, Hong Kong a déclaré qu'il continuerait d'être un membre actif de l'OMC et de l'APEC en vue de poursuivre la libéralisation des échanges et des investissements.

RELATIONS ET COOPERATION ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET HONG KONG

En 2011, les relations bilatérales et la coopération entre l'Union européenne et Hong Kong ont continué à se développer. Hong Kong demeure un acteur de premier plan dans la région ainsi qu'une plateforme d'intermédiation pour les flux d'échanges et d'investissements entre l'UE et la Chine continentale.

L'UE a conservé sa position en tant que deuxième partenaire commercial de Hong Kong, après la Chine continentale. Hong Kong a été le 16^e partenaire commercial de l'UE. Les échanges bilatéraux entre l'UE et Hong Kong ont augmenté de manière constante de 8,8 %, pour atteindre 30 milliards d'EUR au cours des neuf premiers mois de 2011.

L'UE a été le principal investisseur étranger à Hong Kong, avec la Chine continentale et les Îles Vierges britanniques, et a pris à son compte 9,9 % du total du stock d'IED en 2010. Les investissements de Hong Kong en Europe ont continué à se développer de manière constante; il s'agit d'une des principales sources d'investissement direct en provenance d'Asie. En dépit de la crise économique mondiale, Hong Kong continue d'abriter l'un des milieux d'affaires européens les plus importants d'Asie et d'attirer un grand nombre de citoyens européens qui viennent y vivre et y travailler (environ 31 930 au total fin 2011⁷). L'UE est la principale zone de provenance des entreprises étrangères à Hong Kong, avec 454 sièges régionaux, 695 bureaux régionaux et 670 bureaux locaux en juin 2011⁸, des chiffres supérieurs à ceux relatifs aux États-Unis et au Japon. La présence des entreprises européennes couvre un large éventail de secteurs, essentiellement les services financiers et les services aux entreprises, le commerce, la logistique, la construction et le commerce de détail. Les entreprises de l'UE constituent également des acteurs majeurs dans le secteur bancaire, dans le secteur des assurances et dans celui des valeurs mobilières.

Hong Kong fait également office de plaque tournante des flux d'investissements étrangers directs en provenance de l'UE vers la Chine continentale, et inversement. Les raisons en sont

⁷ Source: service de l'immigration de Hong Kong.

⁸ Source: Bureau du recensement et des statistiques de Hong Kong.

notamment la proximité de Hong Kong avec la Chine continentale et les liens commerciaux établis avec cette dernière, la simplicité du système fiscal de Hong Kong, la disponibilité de fournisseurs de services de grande qualité dans des domaines tels que la finance, la comptabilité et le droit, ainsi que la présence physique à Hong Kong d'un nombre croissant d'entreprises de l'UE et de Chine continentale. Hong Kong constitue en outre une enceinte idéale pour mobiliser des capitaux ou développer des opérations commerciales, que ce soit dans le cadre d'introductions en bourse, de cotations secondaires ou d'émissions d'obligations (y compris d'obligations libellées en CNY).

La 5^e réunion du dialogue structuré entre l'Union européenne et le gouvernement de la RAS de Hong Kong a eu lieu à Hong Kong le 8 décembre 2011. Au cours de cette réunion, diverses questions ont été abordées, parmi lesquelles les relations économiques, y compris les échanges et les investissements, l'aviation, l'environnement, la recherche, la technologie, la coopération en matière d'innovation et d'éducation, les services financiers, la législation en matière de concurrence, la médecine traditionnelle chinoise, l'échange de quotas d'émissions et le changement climatique, ainsi que les questions douanières. Les deux parties ont observé que leurs relations commerciales et économiques s'étaient encore développées et renforcées et que les échanges bilatéraux avaient retrouvé durablement le niveau atteint avant la crise financière de 2008-2009. Des échanges constructifs sur la réforme de la réglementation dans le secteur des services financiers et des essais et de la certification se sont poursuivis au niveau technique. Le dialogue structuré est une plateforme bien établie qui permet à l'UE et à Hong Kong de faire progresser leurs relations. L'UE demeure par ailleurs résolue à poursuivre des entretiens exploratoires sur une éventuelle coopération dans le domaine de la fiscalité de l'épargne.

Malgré l'accord conclu en 2010 entre la Commission européenne et Hong Kong sur la manière de rétablir la sécurité juridique pour les accords bilatéraux relatifs aux services aériens entre l'UE et Hong Kong, seuls des progrès limités ont été réalisés dans les négociations bilatérales entre Hong Kong et les États membres concernés de l'UE. Afin de mettre fin à l'insécurité juridique, il est hautement souhaitable que Hong Kong achève le processus de modification de ses services aériens avec tous les États membres de l'UE concernés, que ce soit dans le cadre de négociations bilatérales ou de la conclusion d'un «accord horizontal» avec l'UE. L'année 2011 a été marquée par un accroissement du nombre de visites de haut niveau entre les institutions de l'Union européenne et la RAS de Hong Kong, dont le point d'orgue a été la rencontre de haut niveau entre le président du Conseil de l'UE, M. Van Rompuy, et le chef de l'exécutif de Hong Kong, M. Donald Tsang, en septembre ainsi qu'une réunion avec le commissaire chargé du commerce extérieur, M. Karel de Gucht. Les échanges au niveau ministériel ont également été renforcés, avec la visite à Hong Kong, au mois de mai, de M^{me} Hedegaard (commissaire chargée de l'action pour le climat), qui a prononcé un discours-programme lors de la conférence mondiale des consommateurs, et de la visite à Bruxelles, en octobre, du secrétaire à la justice de Hong Kong, M. Wong Yan Lung, qui a rencontré la vice-présidente et commissaire M^{me} Reding (justice, droits fondamentaux et citoyenneté). Des visites régulières de hauts fonctionnaires ont permis de maintenir des échanges importants dans des domaines d'intérêt commun, tels que les réglementations des services financiers et les activités de lutte contre la corruption. Des délégations de membres du Parlement européen se sont également rendues à Hong Kong et ont contribué à renforcer la coopération.

Le nombre d'activités organisées dans le cadre du programme d'information sur les entreprises de l'Union européenne pour Hong Kong et Macao (EUBIP), cofinancées par la Commission européenne et sous la gestion de la Chambre de commerce européenne à Hong

Kong, n'a cessé de croître et ces activités se sont diversifiées. En 2011, la priorité a été donnée à la crise de la dette souveraine en Europe, aux réglementations des services financiers, à l'accord CEPA, à l'environnement et au changement climatique ainsi qu'aux relations commerciales entre l'UE et la grande Chine. Les conseils d'entreprises EUBIP, mis en place pour les secteurs dans lesquels les entreprises et l'industrie européennes jouissent d'une position prééminente, comme les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les services financiers, ont continué à fournir un apport industriel important à notre dialogue intergouvernemental. EUBIP reste un vecteur efficace pour permettre aux milieux d'affaires de l'UE et de Hong Kong de mieux se comprendre.

Afin de renforcer encore les liens avec Hong Kong, l'UE et les États membres de l'UE officiellement représentés sur le territoire ont redoublé d'efforts sur le plan de la diplomatie publique, dans le but d'augmenter la visibilité de l'UE à Hong Kong et d'améliorer la connaissance et l'information relatives aux politiques de l'UE, telles que les politiques en matière de commerce et de réglementation, l'énergie et le changement climatique, la régulation des services financiers, les questions douanières, les politiques en matière d'égalité hommes-femmes, le dialogue interculturel et le rôle de l'UE dans le monde. Ils ont également collaboré étroitement pour renforcer les contacts entre les peuples et promouvoir les échanges universitaires, en organisant des activités conjointes telles que le Salon de l'enseignement de l'UE et le Festival du film de l'UE. Fin 2011, l'UE a lancé un appel à propositions pour un programme d'enseignement supérieur européen à Hong Kong qui se déroulera de 2012 à 2015. L'objectif principal de ce programme est d'élaborer des activités de proximité permettant d'améliorer la visibilité de l'UE et de renforcer la coopération universitaire avec les établissements d'enseignement supérieur de l'UE, notamment en encourageant un nombre plus élevé d'universitaires et d'étudiants à entreprendre des recherches et des études sur des questions liées à l'UE.

L'UE continuera à veiller à un développement optimal de ses relations avec la RAS de Hong Kong, à resserrer les liens économiques et commerciaux, à renforcer la coopération avec les entreprises et la société civile et à promouvoir la mobilité et les échanges avec la population de Hong Kong.